

## Aménagement du territoire

# Saint-Légier s'apprête à faire un bond économique

**Le nouveau parc industriel Riviera-St-Légier est en bonne voie. Son plan d'affectation est mis à l'enquête jusqu'au 26 avril pour un projet prévu pour 2025.**

Xavier Crépon

Avec 540 emplois dédiés aux activités industrielles et à l'artisanat, le nouveau parc d'activités Riviera-St-Légier voit grand. Preuve de son intérêt suprarégional, deux conseillers d'État se sont déplacés ce mercredi pour souligner ses vertus lors de la présentation du plan d'affectation. Un projet d'avenir selon Philippe Leuba et Christelle Luisier alors que sur le plan vau-

dois, les zones constructibles consacrées au secteur secondaire se font rares. À l'enquête jusqu'au 26 avril, le projet de La Veyre deviendrait l'un des principaux pôles d'activité à l'horizon 2025.

«Nous devons mettre un frein à l'exil de nos entreprises parties en terres fribourgeoises», assène le syndic Alain Bovay. Avec un fort ancrage de PME d'industrie et d'artisanat, St-Légier-La Chiésaz compte actuellement plus de 2'500 emplois. Mais de nombreux pendulaires doivent encore émigrer pour trouver une place de travail dans leur domaine. «Nous devons permettre aux jeunes d'embrasser la carrière professionnelle qu'ils souhaitent, là où ils le souhaitent, martèle Philippe Leuba, conseiller d'État en charge de l'Économie. Cette diversification du tissu économique est vitale pour les places de travail et d'apprentissage de demain. Nous aurons toujours besoin de menuisiers ou de plombiers.»

Après plus de dix ans de négociation, le consensus a donc été trouvé entre canton, commune et propriétaires - Vevey possédant une partie des terrains. Le site stratégique s'étendra sur 65'000 m<sup>2</sup> mais devra changer son affectation actuellement colloquée en zone villas. «Au-delà du simple attrait économique, le projet se veut également durable, rappelle Dominique Epp, municipal de l'aménagement du territoire. La zone offrira 45'000 m<sup>2</sup> de surface utile au maximum pour les trois blocs alignés de bâtiments tout en renforçant la composante paysagère avec plus de 30% en zone verte ou viticole protégée.»

**Mobilité douce en prime**

De larges ouvertures seront aussi prévues entre les bâtiments à toits végétalisés. «Compte tenu de la desserte en transports publics, la mobilité douce sera éga-



La future zone industrielle de La Veyre s'étend sur plus de 6 hectares. CHANTAL DERVEY

lement favorisée», souligne l'édile. Avec 437 places voitures, 4 motos et 135 vélos, la capacité

de stationnement sera limitée à 70% du besoin estimé dans des parkings centralisés, dont un en

sous-sol sous le bâtiment sud ainsi qu'un silo évolutif dans la zone nord.

## Trois questions à Dominique Epp

«Une vingtaine d'entreprises sont intéressées»

Le municipal de l'Aménagement du territoire à Saint-Légier-La Chiésaz donne quelques précisions.

**Dominique Epp**  
municipal de  
Saint-Légier-  
La Chiésaz



**Y aura-t-il assez de logements disponibles à proximité pour des actifs?**

Le Plan d'affectation «En Porteau» situé entre Grandchamp et l'auto-route et à proximité immédiate de la gare MVR de St-Légier Gare permettra d'accueillir 450 nouveaux habitants environ. Ce PA déjà approuvé par le canton fait l'objet d'un recours en cours de traitement. Il se situe à moins d'un kilomètre à l'est du PA de La Veyre.

**Certaines entreprises se sont-elles déjà annoncées?**

Une vingtaine d'entreprises ont déjà signalé leur intérêt qu'il s'agira de concrétiser, bien qu'il soit difficile pour l'économie de se projeter à un horizon de plus de trois ans.

**approximatif au m<sup>2</sup>?**

Ce prix dépendra du projet concret et du développeur. Nous estimons que ce prix de sortie devrait se situer bien en dessous des 300.-/m<sup>2</sup> de plancher.

**Quel sera le prix**

# Vous n'avez pas encore tout vu!

**Claude Ansermoz**

Rédacteur en chef



Chère abonnée, cher abonné,

Si vous lisez ces lignes, c'est que vous êtes un fidèle de notre édition papier. Nous vous en remercions chaleureusement. Reste que votre abonnement\* vous permet d'avoir accès à bien plus que ce qui est imprimé six jours sur sept. En activant votre compte numérique, vous pouvez lire, écouter, voir plus d'actualités proposées dans des formats attractifs sur votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette. Vous y retrouverez une sélection d'articles d'autres journaux de Tamedia (la «Tribune de Genève», «Le Matin Dimanche», «Femina», «Bilan»), nos archives, mais aussi des contenus spécifiques, des vidéos, des podcasts et des contenus interactifs. Chaque samedi, nous vous proposerons une sélection de contenus qui se trouvent exclusivement sur nos plateformes numériques. Plus que jamais et sur tous les supports, «24 heures» est dans la vie des Vaudois.

\*Abonnés à l'édition papier du lundi au samedi.



Découvrez en vidéo «Dakotha», le cheval de Tanja Salkovuo à Mollens, un hongre qui porte fièrement la moustache à l'instar des hipsters de notre époque.



Plus de 80 vaccins contre le Covid-19 font actuellement l'objet d'essais cliniques sur des humains. Découvrez dans notre long format, les dix fiches des vaccins les plus connus.



Entamée à l'aube du 30 mars, l'opération d'évacuation de la colline du Mormont s'est déroulée sans heurts. Revivez, avec notre live, l'évacuation de la ZAD comme si vous y étiez.

## Besoin d'aide pour activer votre compte?

1. Pour activer votre compte numérique pour la première fois, rendez-vous à l'adresse [abo.24heures.ch/activez](http://abo.24heures.ch/activez)

2. Lors de cette première visite, munissez-vous de votre **numéro d'abonné**. Il se trouve sur votre facture ou sur votre carte Club 24 heures. Si vous n'arrivez pas à mettre la main dessus, il vous suffit d'appeler notre service abonnement. Vous pouvez le joindre au **0842 824 124** du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Ce dernier est aussi disponible si vous rencontrez des difficultés en suivant cette marche à suivre.

3. Vous pouvez ensuite cliquer sur «**S'enregistrer**» et remplir le formulaire. Vous devrez, dans ce dernier, mettre votre adresse e-mail, créer un mot de passe, inscrire votre nom de famille et entrer ensuite votre numéro d'abonné. Cliquez ensuite sur «**S'enregistrer et activer**».

4. Vous allez alors recevoir un e-mail de confirmation dans votre boîte e-mail. Il vous suffit de cliquer sur «**Vérifier mon adresse e-mail**». Et voilà, votre compte est créé!

5. Maintenant vous pouvez, si vous ne l'avez

pas déjà fait, télécharger l'application 24heures mobile en scannant le **QR code**, ci-dessous, correspondant à votre appareil.

6. Vous pourrez ensuite ouvrir votre application. Une fenêtre de connexion devrait s'afficher sur votre écran. Il vous suffit d'entrer  **votre adresse e-mail et votre mot de passe**  créé précédemment. Si ce n'est pas le cas, cliquez sur les trois petits traits en haut à droite de votre application. Allez ensuite, tout en haut, sur «Se connecter». Entrez votre adresse e-mail et votre mot de passe pour avoir accès à tous les contenus de «24 heures» en illimité.



Apple Store



Google Play